

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTE DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE**

2013-07-08 Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal de Lefebvre tenue à la salle du Conseil Municipal le 8ième jour du mois de juillet 2013 à 20 heures formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire à laquelle séance sont présents:

Monsieur le Maire, Claude Bahl

Les conseillers:

Lina Lacharité, Rachel Laflamme, Roger Tessier, Denis Laroche et François Parenteau

Le conseiller Jocelyn Verrier est absent.

Madame Julie Yergeau, secrétaire-trésorière est aussi présente.

(13-07-134) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de la conseillère Lina Lacharité et appuyé par la conseillère Rachel Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté avec l'ajout du point suivant :

22A- Paiement de facture / Excavation Yergeau Enr.

(13-07-135) ADOPTION PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le conseiller François Parenteau et appuyé par le conseiller Roger Tessier et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le 3e jour du mois de juin 2013 soit accepté tel que rédigé.

(13-07-136) APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par la conseillère Lina Lacharité et appuyé par le conseiller Roger Tessier et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes à payer suivants, présentés par la secrétaire-trésorière pour le mois de juillet 2013 soient acceptés et payés.

NO. BÉNÉFICIAIRE	DESCRIPTION	Montant
Salaire employés municipaux 6475 Hydro-Québec	Salaire juin 2013 Électricité bâtiments Municipaux & luminaires de rue mois de mai	7 422.42\$ 2 696.60\$
6476 Prévention Estrie	#5274 Achat 2 extincteurs pour église	193.36\$
6477 Petite Caisse	Achat timbres mois juin	154.69\$
6478 Bell Canada	Téléphones bâtiments Municipaux mois juin	384.12\$
6479 Calclo inc	#3049 Abat-poussière	10 532.38\$
6480 Eauvy M/N Inc.	#21889 Résine & acide	151.77\$
6481 Entreprise R.M. senc	#2361 Fauchage en bordure des chemins	2 374.23\$

6482	Laboratoire Environex	#QC26524Analyses d'eau mois de juin 2013	103.48\$
6483	Les Équipements de Ferme Miro Inc.	#8367Diverses petites réparations	187.41\$
6484	Équipement Sanitaire Drummond Inc.	#284424Produits Hygiéniques	323.07\$
6485	Excavation André Provencher Enr.	812993,812994Rechargement route Caya & 11 ^e rang Ouest	13 725.21\$
6486	Excavation Yergeau Enr.	#2972,2989,2990Enlèvement de roches, nettoyage de fossé route Caya & 11 ^e rang Ouest & enlèvement ponceau 12 ^e rang	9 194.89\$
6487	Formules Municipales	#42053Livre de minutes & papeterie	630.26\$
6488	Yvon & Clément Groulx	#14Peinture Hôtel de Ville	2 874.38\$
6489	L'industrielle Alliance	Assurances collectives mois juillet 2013	561.60\$
6490	Jean-Pierre Carpentier	#243631,243633,243634 Nivellement des chemins	2 563.35\$
6491	Krystel Boivin	Reconnaissance naissance	150.00\$
6492	Location Yergeau Inc.	#042994Scie à béton & meule	165.61\$
6493	Marché Ste-Jeanne d'Arc	#0188Quicailerie pour voirie	48.11\$
6494	Mégaburo	#-0868044,-0870108,-0870578, -0870741,-0870942,-0873580 Papeterie, encre, appel de service photocopieur	402.00\$
6495	MRC de Drummond	#-00643,-00650,-00733, -00784,-00831,-00865Charges en inspection, mutations, papeterie, versement quote-part & 1 ^{er} vers. réfection rôle	7 828.59\$
6496	Municipalité de Durham Sud	#117Remboursement pour préventionniste	40.55\$
6497	Papeterie Des Marais	#451741Impression cartes d'affaire	145.00\$
6498	Postes Canada	Médias poste sans adresse mois de juin	115.65\$
6499	RGMR Bas St-François	Versement quote-part Juillet 2013	3 914.00\$
6500	Rona	Divers achats de quincaillerie, peinture, escabeau, thermofoam	1 123.31\$
6501	Sciage de béton mobile Drummond	#8325Travaux de forage solage église	363.96\$
6502	Le spécialiste du ponceau	#03694Achat 2 tables à pique- nique pour école	402.41\$
6503	Telus	Frais cellulaire juin 2013	65.65\$
6504	Visa Desjardins	Essence camion & tracteur Mois de juin & achat wal mart produits ménager	375.81\$

**DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA SECRÉTAIRE-
TRÉSORIÈRE SELON LE RÈGLEMENT 351**

La secrétaire-trésorière dépose un rapport des dépenses autorisées selon le règlement numéro 351.

REDDITION DE COMPTES DES INDICATEURS DE GESTION MUNICIPAUX 2012

Conformément à l'Arrêté du ministre des Affaires municipales et des Régions concernant l'établissement d'indicateurs de gestion relatifs à l'administration de certains organismes municipaux en date du 21 mai 2004, Monsieur Claude Bahl, maire, présente un rapport des résultats sur les indicateurs de gestion municipaux 2012. Dont copie est jointe à la présente reddition de comptes pour en faire partie intégrante comme annexe « A ».

(13-07-137) ADOPTION PAR RÉOLUTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 353 INTITULÉ : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LES CHIENS

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter un règlement modifiant le règlement concernant les chiens;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été dûment donné le 3 juin 2013;

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU que le Conseil adopte le règlement numéro 353 intitulé « Règlement modifiant le règlement concernant les chiens ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE

RÈGLEMENT NUMÉRO 353

Règlement modifiant le règlement concernant les chiens

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement numéro 297 intitulé « Règlement concernant les chiens »;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné par le conseiller Jocelyn Verrier lors de la séance régulière tenue le 3 juin 2013;

LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

1. Le règlement numéro 297 est modifié par l'ajout du paragraphe suivant à l'**ARTICLE 6** :
 - c) attaque, mord ou tente d'attaquer ou de mordre un animal ou un être humain

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le 8 juillet 2013, par la résolution numéro (13-07-137)

Signé: _____
Claude Bahl, maire

Signé: _____
Julie Yergeau, secrétaire-trésorière

Avis de motion a été donné le 3 juin 2013
Adopté le 8 juillet 2013
Publié le __ juillet 2013

**(13-07-138) SIGNATURE PROTOCOLE D'ENTENTE / PROGRAMME
D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS**

CONSIDÉRANT le protocole d'entente entre le Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire et la Municipalité de Lefebvre concernant l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 2.1 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités ;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU que Monsieur Claude Bahl, maire, soit autorisé à signer le protocole d'entente pour et nom de la Municipalité de Lefebvre ;

Qu'une copie de ce protocole soit jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante en annexe A.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**(13-07-139) VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES / AUTORISATION DE
PAIEMENTS**

CONSIDÉRANT que la période des vidanges systématiques des fosses septiques aura lieu du 4 juillet 2013 au 15 juillet 2013 sur le territoire de la municipalité ;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire les paiements des factures de Vacuum DL Inc. après réception et vérification des fiches d'exécution ;

Que les paiements soient pris dans le poste budgétaire (02-451-10-446).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

COMMENTAIRE SUR VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES

La secrétaire-trésorière avise le conseil qu'un citoyen a fait part de son désaccord sur la vidange systématique des fosses septiques. Il suggère un système de mesurage de fosses et vidanger seulement si nécessaire.

(13-07-140) CREUSAGE DE FOSSÉ / ROUTE PLOYART

CONSIDÉRANT que M. François Dénommé (9168-2872 Québec Inc.) a procédé à la fermeture de fossé sans avoir préalablement demandé un permis et sans avoir mis des ponceaux dans le fossé, le long de sa propriété sur la route Ployart;

CONSIDÉRANT que la municipalité a eu des problèmes d'eau dans le chemin de la route Ployart au printemps dernier étant donné l'absence de fossé dans cette partie du chemin;

CONSIDÉRANT que M. François Dénommé (9168-2872 Québec Inc.) a été rencontré par l'inspecteur municipal et l'inspecteur en bâtiment;

CONSIDÉRANT que des travaux de creusage de fossé devront être exécutés;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : Roger Tessier

IL EST RÉSOLU que la municipalité procède aux travaux de creusage de fossé sur la route Ployart le long de la propriété de M. François Dénommé (9168-2872 Québec Inc.) sur une longueur approximative de 90 mètres et fera la répartition de la facture;

Que Excavation Yergeau Enr. fasse les travaux de creusage de fossé avec une pelle mécanique;

Que la municipalité assume la moitié des coûts pour le temps de la pelle mécanique et que l'autre moitié soit facturée à M. François Dénommé (9168-2872 Québec Inc.);

Que M. François Dénommé assume en entier le coût du transport de la terre;

Que le propriétaire devra prendre obligatoirement un permis pour l'accès à la propriété (entrée de cour) et pour la fermeture de fossé s'il y en a lieu et ce conformément à la réglementation municipale en vigueur;

Que le matériel pour l'accès à la propriété et la fermeture de fossé soit entièrement à la charge du propriétaire soit les ponceaux, le sable, la terre et la pierre;

Qu'un transfert de compte soit effectué au montant de mille dollars (1 000.\$), pris dans le poste budgétaire (02-320-01-455) et affecté dans le poste budgétaire (02-320-02-521) :

(02-320-02-521) 1 000.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-320-01-455)

Qu'une somme de mille dollars (1 000.\$) soit allouée pour cette dépense, prise dans le poste budgétaire (02-320-02-521).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(13-07-141) RÉSERVOIR À L'HUILE ÉGLISE

CONSIDÉRANT que le réservoir à l'huile à l'église doit être changé;

CONSIDÉRANT l'offre de service de « Richard Lacharité Chauffage »;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU que l'offre de service de « Richard Lacharité Chauffage » soit acceptée au montant de mille quatre cent vingt et un dollars et vingt-quatre cents (1 421.24\$) plus les taxes pour l'achat et l'installation d'un réservoir à l'huile à l'église;

Qu'une somme de mille neuf cents dollars (1 900.\$) soit allouée pour cette dépense, prise dans le poste budgétaire (03-310-02-000).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(13-07-142) LOGICIEL PREMIÈRE LIGNE

CONSIDÉRANT que Monsieur Claude Bahl, maire, a assisté à une démonstration du logiciel Première Ligne à Durham Sud concernant la gestion incendie;

Proposé par : Rachel Laflamme

Appuyé par : Roger Tessier

IL EST RÉSOLU d'aviser la Municipalité de Durham Sud que la Municipalité de Lefebvre est favorable à l'achat en commun du logiciel Première Ligne.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(13-07-143) TUYAUX DE CIMENT

CONSIDÉRANT que la municipalité désire vendre des tuyaux de ciment usagés;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Roger Tessier

IL EST RÉSOLU que les tuyaux de ciment soit vendus de gré à gré;

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à envoyer un avis par la poste à chaque adresse concernant la mise en vente des tuyaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(13-07-144) PAIEMENT TRANSPORT ADAPTÉ

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de payer une compensation pour le transport adapté pour la période du 1er janvier 2013 au 30 juin 2013 à M. Guy Durand;

Proposé par : Rachel Laflamme

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU que le conseil autorise le paiement de la compensation financière pour le transport adapté au montant de cent quatre-vingt-seize dollars (196.\$) à M. Guy Durand;

Que cette somme soit prise dans le poste budgétaire (02-390-00-448).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(13-07-145) TOURNOI DE GOLF / MRC DE DRUMMOND

CONSIDÉRANT le 20e tournoi de golf de la MRC de Drummond au profit des petits dîners de la Tablée populaire;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire faire un don pour cette activité;

Proposé par: Lina Lacharité

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre donne une aide financière pour l'activité du tournoi de golf de la MRC de Drummond au montant de cent dollars (100.\$);

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement à la MRC de Drummond soit 100.\$, pris dans le poste budgétaire (02-190-00-990).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

INFORMATION SUR LE RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

La secrétaire-trésorière présente un projet de règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale préparé par la firme EXP en collaboration avec la MRC de Drummond. Le sujet sera discuté plus tard.

(13-07-146) PHOTOCOPIEUR

CONSIDÉRANT la résolution « PHOTOCOPIEUR numéro (13-06-129) » passée le 3 juin 2013 ;

CONSIDÉRANT qu'à la demande du maire, il y a lieu de revoir et analyser les offres de service concernant l'achat d'un photocopieur ;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Mégaburo ;

Proposé par : Rachel Laflamme

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU que la municipalité achète un nouveau photocopieur de Mégaburo de marque Canon au coût de trois mille quatre cent quatre-vingt-quinze dollars (3 495.\$) ;

Que la municipalité accepte le contrat de service pour le photocopieur au coût de 0.0095\$/la copie noir et blanc et de 0.07\$/la copie couleur ;

Qu'un transfert de compte soit effectué au montant de trois mille neuf cents dollars (3 900.\$) pris dans le poste budgétaire (03-310-09-000) et affecté dans le poste budgétaire (03-310-07-000) :

(03-310-07-000) 3 900.\$ pris dans le poste budgétaire
(03-310-09-000)

Qu'une somme de 4 020.\$ soit allouée pour cette dépense, prise dans le poste budgétaire (03-310-07-000) ;

Que la résolution « (13-06-129) PHOTOCOPIEUR » soit abrogée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(13-07-147) CLIMATISEUR / HÔTEL DE VILLE

CONSIDÉRANT que le climatiseur à l'Hôtel de Ville ne fonctionne plus et qu'il y a lieu de le remplacer ;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU que la municipalité achète et installe un climatiseur à l'Hôtel de Ville ;

Qu'une somme de quatre cents (400.\$) soit allouée pour cette dépense, prise dans le poste budgétaire (02-190-00-522).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**(13-07-148) DEMANDE D'UTILISATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE /
COMITÉ DE LA FÊTE NATIONALE À LEFEBVRE**

CONSIDÉRANT que le Comité de la Fête nationale à Lefebvre demande à la municipalité le droit d'utiliser le centre communautaire 2 fois par mois afin d'organiser des activités pour amasser des fonds pour le nouveau centre multifonctionnel ;

Proposé par : Roger Tessier

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU que le conseil accepte que le Comité de la Fête nationale utilise le centre communautaire gratuitement 2 fois par mois pour organiser des activités de financement ;

Que les dates de réservation de la salle soit données au plus tard le 31 août prochain au bureau de l'Hôtel de Ville ;

Que le comité fasse les démarches nécessaires pour obtenir une charte légale de constitution ;

Que le comité fasse la demande de permis pour la vente d'alcool à la Régie des alcools, des courses et des jeux ;

Que le comité soit responsable du ménage après chaque utilisation de la salle.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**(13-07-149) BBQ HIP HOP / DEMANDE DE COMMANDITE AU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT que les Productions Versatiles organisent une journée BBQ Hip Hop sur un terrain privé en zone agricole dans la Municipalité de Lefebvre ;

CONSIDÉRANT que les Productions Versatiles n'ont pas de numéro d'entreprise du Québec et par conséquent ne peuvent obtenir une commandite du député provincial ;

CONSIDÉRANT que les Productions Versatiles demandent que la commandite du député provincial soit versée au nom de la municipalité et qu'ensuite cette somme leur soit remise ;

CONSIDÉRANT que les Productions Versatiles demandent aussi à la municipalité une commandite ;

Proposé par : Roger Tessier

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU par le conseil de refuser de contribuer financièrement à l'événement BBQ Hip Hop et n'autorise pas d'être l'intermédiaire pour la commandite du député étant donné que la municipalité n'est pas associée à cet événement et que les Productions Versatiles ne sont pas un organisme communautaire local.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(13-07-150) PAIEMENT DE FACTURE / EXCAVATION YERGEAU ENR.

CONSIDÉRANT les travaux concernant la canalisation pour le raccordement du puits de l'école au bâtiment de l'église;

CONSIDÉRANT que les travaux ont pris plus de temps et plus de matériel que prévu;

CONSIDÉRANT la dépense excédentaire de mille neuf cent vingt et un dollars et sept cents (1 921.07\$) plus taxes pour ces travaux;

CONSIDÉRANT la facture numéro 2996 d'Excavation Yergeau Enr. au montant de quatre mille cinq cent huit dollars et vingt-sept cents (4 508.27\$);

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU que le conseil approuve la facture d'Excavation Yergeau Enr. pour les travaux de canalisation incluant le creusage, le sable, la pierre, le remblayage et la finition au coût de 4 508.27\$;

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement de la facture numéro 2996 à Excavation Yergeau Enr., pris dans le poste budgétaire (03-310-02-000).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

PÉRIODE DE QUESTIONS

Je soussignée, Julie Yergeau, directrice générale & secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lefebvre certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget pour les dépenses ci-haut.

Le 8 juillet 2013 _____
Julie Yergeau, secrétaire-trésorière

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

- Développement économique Canada : Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC)
- Ministère des Transports : Programme d'aide à l'entretien routier local
- Le Ministre de la Santé et des Services sociaux : Conférence internationale des villes amies des aînés
- RGMR Bas St-François : procès-verbal du 27 mai 2013
- Comité- de Vigilance Lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore : Rapport annuel 2012
- Fermeture du 11^e rang Ouest du 8 juillet au 19 juillet 2013
- Fermeture du 10^e rang du 8 juillet au 10 juillet 2013

(13-07-151) LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance proposée par le conseiller François Parenteau et appuyée par le conseiller Denis Laroche à 22:15 heures.

Signé : _____
Claude Bahl, maire

Signé: _____
Julie Yergeau, secrétaire-trésorière